provinces et les municipalités en viennent à rivaliser les unes avec les autres. Et cela nuit à tous les intéressés. Chacune est obligée d'offrir des avantages de plus en plus alléchants, presque des pots-de-vin, dans l'espoir d'attirer des industries créatrices d'emplois. En ce faisant elles doivent assumer l'énorme responsabilité financière des écoles, des routes, des systèmes d'égout et d'eau nécessaires aux industries de notre société moderne. Elles doivent aussi fournir des logements aux intéressés. Ce programme est orienté vers l'industrie. Il néglige de fournir l'infrastructure qui permettrait aux provinces et aux municipalités d'offrir les services dont l'industrie a besoin.

Nous appuierions une mesure de ce genre ou toute autre proposition qu'un gouvernement présenterait en vue d'améliorer les conditions d'existence d'un grand nombre de Canadiens et de créer des emplois comportant des salaires raisonnables pour ceux qui sont en chômage ou sous-employés. Nous serions disposés à appuyer ce genre de programme. Toutefois, le ministre et son ministère en ont fait un salmigondis. Ils l'ont tripatouillé et subverti à tel point qu'il n'est pas possible aux députés de de ce côté-ci de la Chambre de l'appuyer.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, les députés et les membres du comité permanent de l'expansion économique régionale ont débattu ces derniers jours une mesure qui modifie les impératifs de la politique gouvernementale à l'égard des disparités économiques qui existent dans certaines régions du Canada. J'aimerais ce soir faire quelques brèves remarques sur ce point. Mes arguments sont simples. A mon avis, certaines régions du Canada ne souffrent pas seulement de disparité par rapport au reste du pays mais aussi d'inégalités à l'intérieur même de ces régions.

Il y a quelque temps, le gouvernement a lancé un programme d'infrastructure à long terme, avons-nous pu comprendre. Il devait faire disparaître les disparités et assurer à ces régions une plus grande part de la prospérité nationale. Nous avons reconnu qu'il existait des disparités et nous avons établi un programme pour les combattre. Il a échoué. Je puis le dire énergiquement, simplement, grossièrement et avec le mépris que mérite un tel changement d'orientation. Un fait fondamental demeure, c'est que les programmes prévus jusqu'à ce jour ont échoué.

Nous avions mis pas mal d'espoir dans le ministère de l'Expansion économique régionale, qui devait s'attaquer aux disparités régionales. Nous avons, pour un bon nombre, mis de côté ce qui, dans notre sagesse, nous apparaissait comme une méthode plus appropriée, la méthode constitutionnelle, qui nous aurait donné l'instrument voulu pour nous aider nous-mêmes. Nous étions disposés à donner au gouvernement la chance de voir ce qu'il pouvait accomplir. Si nous avons agi ainsi, c'est parce que nous avions confiance dans le ministre et dans le gouvernement. A l'époque, nous partagions, dans une certaine mesure, son enthousiasme. Nous avons été déçus, car le programme n'a pas été efficace. Pour une raison ou une autre, le ministre a reconnu qu'il ne donnerait pas les résultats attendus.

L'amendement souligne la nécessité de politiques régionales. Il nous faut des politiques pour les régions défavorisées, non pas pour 18 mois ou 2 ans, mais des politiques à long terme. Autrement dit, nous devons savoir où nous en sommes d'un caprice politique à un autre. J'estimais que la politique régionale serait le moyen qui nous permettrait de surmonter ces difficultés. Nous avons fait l'essai de ces simulacres de programmes spéciaux de développement régional, mais nous avons échoué.

Il est temps que les gens des provinces atlantiques comprennent un ou deux faits fondamentaux. Les politiques élaborées dans la région centrale du Canada ne tiennent nullement compte de la situation économique et du sort des provinces atlantiques. Cela est vrai depuis 200 ans. Un examen de l'histoire financière du Canada révélera que la région centrale et l'Ouest du Canada ont trouvé les capitaux nécessaires et les dépôts excédentaires accumulés à compter du milieu des années 1700 jusqu'au début des années 1900 dans les provinces atlantiques. La population des provinces atlantiques reconnaît très facilement ce qui est arrivé à ces dépôts excédentaires.

• (7.40 p.m.)

Autrement dit, pendant près de deux siècles, le reste du Canada n'a pas eu honte de profiter de nos excédents pour développer son infrastructure régionale. Aujourd'hui, au milieu du vingtième siècle et, en particulier, depuis les trente dernières années, il semble que cette même région ne peut pas maintenir son avance sur l'expansion rapide du centre du pays, principalement en raison des politiques centrales des gouvernements successifs—je ne blâme pas spécialement l'un ou l'autre de ces gouvernements mais tous en général. Cela a été reconnu, je l'espère, par ceux qui sont animés de sérieuses préoccupations en ce qui concerne le sort des provinces de l'Atlantique. Je le répète, je suis convaincu que nous devons maintenant cesser de nous plaindre amèrement des mesures prises au jour le jour et des tentatives sporadiques des gouvernements centralisateurs pour résoudre ces problèmes et commencer à défendre nos propres politiques régionales qui nous permettraient de créer nos propres institutions bancaires et nous donneraient un contrôle plus large sur la politique financière et monétaire du pays, particulièrement en ce qui concerne son orientation nationale, chaque fois que le pouvoir central estime nécessaire, de temps à autre et d'un gouvernement à un autre, de prendre des mesures pour restreindre ou pour stimuler l'économie.

C'est en cela que nous avons le plus souffert au cours des dernières années. Il faut modifier le système des avantages fiscaux. Il faut modifier la façon dont le ministre des Finances (M. Benson) peut, de temps en temps, serrer les freins de l'économie. En d'autres termes, il faut que nous puissions contrôler le destin économique de nos régions. Il faut que nous revenions à une plus grande humanité dans la façon dont nous abordons les problèmes. Quiconque prend la peine de jeter un coup d'œil à ce bill, monsieur l'Orateur, s'aperçoit qu'il s'agit uniquement de notre protection. Je sais que le ministre est préoccupé par cette question—je ne dis pas le contraire mais je crois qu'il est tellement accablé par d'autres problèmes que ceux des provinces de l'Atlantique n'arrivent qu'en 34° ou 35° position dans l'ordre de ses pensées.